

# la terrasse

"La culture est une résistance à la distraction" Pasolini

Avignon / 2024 - Gros Plan

## « 160000 ENFANTS, violences sexuelles et déni social » une pièce sur la manière dont notre société accueille les plaintes des enfants victimes de violences sexuelles



Photo Laurent Lafuma

THÉÂTRE DES LILAS  
D'APRÈS LE TEXTE D'ÉDOUARD DURAND  
MISE EN SCÈNE DE CÉCILE MOREL

Publié le 2 juin 2024 - N° 323

**160000 enfants, texte d'Édouard Durand hautement informé et éloquent sur la manière dont notre société accueille les plaintes des enfants victimes de violences sexuelles, est porté à la scène par Cécile Morel.**

160000, c'est le nombre d'enfants victimes de violences sexuelles en France chaque année. Dans un court texte publié dans la collection Tracts de Gallimard, le juge Édouard Durand, qui a présidé pendant trois ans les travaux de la CIIVISE (Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants), aborde de front le déni social qui s'opère autour de ces actes. Paroles d'enfants remises en cause, mères accusées d'en être à l'origine sont les travers les plus répandus, parmi ceux que le juge a pu explorer à travers le recueil de plus de 30000 témoignages effectués par la commission.

### **Une invitation à la réflexion et à la compréhension**

Cécile Morel porte au plateau ce texte limpide et frontal et donne à entendre avec trois interprètes les voix des enfants, des mères, des pères, des associations, de l'institution. Une matière « implacable, et cependant très douce, presque poétique » qui agit comme « une invitation à la réflexion et à la compréhension ». Le spectacle mêle ainsi le sensible au documentaire et permet de toucher du doigt les mécanismes qui bloquent encore l'expression et la dénonciation de ces violences. En parallèle, des rencontres avec des spécialistes de la question sont également programmées.

Eric Demey

# Le Journal d'Armelle Héliot

Critiques théâtrales et humeurs du temps

## Vérités crues, sobriété de jeu

by [Armelle Héliot](#)

**Au Théâtre des Lila's, l'été est consacré pour l'essentiel à des écrits de femmes. Mais nous avons choisi l'adaptation de « 160 000 enfants », texte du juge Edouard Durand, dans lequel il rapporte sans pathos la situation des jeunes, abusés, en France, aujourd'hui.**

Il y a, cet été, dans les différents spectacles proposés dans le off (plus de 1600, rappelons-le), parmi les créations, des thèmes qui renvoient aux déchirements de la société. Des thèmes, qui, depuis quelques années, ont pu paraître à la surface. Ils existaient, mais ils étaient tus.

Beaucoup d'enquêtes, de témoignages. Ils ne sont pas tous d'une force « théâtrale » intéressante. On a le sentiment que les artisans de ces propositions ne lisent pas les journaux, ne se renseignent pas sur la réalité de notre société et pensent révéler des faits, en jouant des situations plus ou moins bien ficelées. L'écriture, souvent, n'est pas au rendez-vous.

Avec *160 000 enfants*, dans la simplicité d'une parole partagée par trois interprètes, sur une scène nue, on est pris de plein fouet par la crudité d'un rapport sans euphémismes. Le juge Edouard Durand, avec *160 000 enfants, violences sexuelles et déni social*, dresse l'implacable constat de la situation des enfants abusés, aujourd'hui, en France. C'est épouvantable. Il a été, trois ans durant, le responsable des travaux de la CIIVISE, Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants. Il maîtrise la réalité.

Cécile Morel a adapté le texte et le met en scène et le « joue ». Le dit, plus exactement. Comme les deux jeunes comédiennes qui l'accompagnent, Nacima Bekhtaoui et Isis von Groeningen. Rien, aucun effet. La parole crue, précise, dérangeante. La description des faits. Jusqu'à l'insoutenable et c'est d'autant plus insoutenable que les trois interprètes ne cherchent en rien du sentiment, de l'émotion. Elles sont d'une sobriété sans faiblesse. On prend d'autant plus violemment les coups.

Cécile Morel possède la blonde autorité d'une adulte, rompue au jeu et qui a conçu ce moment. Elle est sensible et ferme dans sa manière de dire, de se déplacer. On connaît un peu Nacima Bekhtaoui, par le cinéma, par le théâtre. Une belle brune, déliée, à voix prenante et finesse d'émotion. Une belle actrice au jeu irisé et fin. On ne connaissait pas du tout Isis Van Groeningen, 18 ans, encore à l'école du théâtre. Musicienne, elle a composé la chanson qu'elle interprète, en nuances délicates. Un regard très pur, une jolie présence. Une promesse.

Aucune des trois ne faiblit devant la force radicale de ce qui se dit. Un grand moment de théâtre.

*Théâtre des Lila's, 8 rue Londe, 84000 Avignon. A 12h40, jusqu'au 21 juillet. Relâches les 8 et 15 juillet. Durée : 55 minutes. Texte dans la collection « Tracts », N°54, Gallimard. Tél : 04 90 33 89 89.*

# Le Canard enchaîné

10 juillet 2024

FESTIVAL D'AVIGNON

« **160 000 enfants** ». Réalité massive et si terrifiante qu'on n'ose la regarder en face : chaque année, en France, 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles. Le juge Edouard Durand, dont on connaît l'engagement, a publié au début de l'année un texte éponyme qui plonge au cœur de cette absurdité : d'un côté, on invite les victimes à « sortir du silence » ; de l'autre, on leur reproche toujours de parler. Ce texte d'une acuité rare, Nacima Bekhtaoui (intense et souveraine), Cécile Morel (aussi à la mise en scène) et Isis Van Groeningen (qui compose et chante) le font vivre magnifiquement, avec grâce et gravité. Un grand moment.  
- Au Théâtre des Lila's, à 12 h 40.



Jean-Luc Porquet



## ***Festival d'Avignon 2024: notre sélection de spectacles à ne pas manquer***

Par [Nathalie Simon](#)

8 juillet 2024

*Parmi le foisonnement de spectacles, dans le in comme dans le off, voici notre sélection. Au menu, des œuvres «documentaires», politiques ou poétiques, toutes de haute tenue.*

### ***160.000 enfants, violences sexuelles et déni social***

On prend une claque. Sur un plateau nu, un cercle de lumière au centre, Nacima Bekhtaoui, Isis Van Groeningen et Cécile Morel, les trois comédiennes et chanteuses commencent par décrire un viol sur un enfant, un garçon ou une petite fille de 7 ou 8 ans. «Chaque année, 160.000 enfants subissent des violences sexuelles», répètent-elles. Sobres, mais implacables, elles prononcent et répètent les mots simples, pénis, vagin et l'acte commis par l'adulte dans sa crudité et sa violence. Elles insistent sur «le présent perpétuel de la souffrance» des victimes -il y en aurait au moins 160 000- qui ne sont pas entendues ou qu'on ne veut pas entendre, «70% de plaintes sont classées sans suite.» « Tout le monde savait.»

Pourquoi a-t-on laissé faire ? La société cultive l'inertie. Les «gardiens du Temple» savent mais préféreraient qu'il en soit autrement, le «déni» est collectif. Le but de ce spectacle nécessaire n'est pas de dénoncer, mais de faire réfléchir, peut-être inciter à agir, rappeler que l'enfant doit être protégé et écouté. Ce n'est pas «négociable». Cécile Morel a adapté l'essai du juge Edouard Durand qui a codirigé les travaux de la Ciivise (Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants) pendant trois ans (Tracts N°54, Éditions Gallimard, février 2024). En l'entendant le lire à la Maison de la Poésie à Paris, elle l'a tout de suite imaginé sur un plateau de théâtre. Et entend susciter le débat. À la fin des représentations, des rencontres sont ainsi prévues avec le public et des associations. **N.S.**

*Avignon Off, Théâtre des Lila's, jusqu'au 21 juillet/ 12h40*

## **Festival d'Avignon Off : "160 000 enfants", essentielle adaptation du texte du juge Edouard Durand**

Par La Provence / Alice Courtieux

Publié le 10/07/24



photo Laurent Lafuma

### **On a vu au Théâtre des Lilas l'adaptation du texte du juge Edouard Durand par Cécile Morel. Du théâtre-documentaire à mettre dans toutes les oreilles.**

160 000 enfants. Victimes de violences sexuelles. En France. Chaque année. Vertigineux non ? Effroyable aussi ! Mais dramatiquement vrai. En France, toutes les 3 minutes, un enfant est victime de violences sexuelles. Et on nous dit que le monde avance ? Pendant 3 ans le juge Edouard Durand a dirigé les travaux de la CIIVISE (Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants) avant de s'en voir retirer la charge. Du recueil de 30 000 témoignages collectés et de son expertise il a tiré un essai, comme un clairon d'alarme assourdissant que pourtant personne ne semble vouloir entendre. Alors pour le partager, le diffuser, parce qu'il est essentiel de déboucher les sourdes oreilles et de mettre un terme à l'invisibilisation, Cécile Morel l'a adapté et mis en scène. Accompagnée de deux comédiennes pour partager la dureté du propos, elle dénonce et rapporte des chiffres et des effrois. Plus que du théâtre social, c'est du docu-théâtre qui se joue sous nos yeux. Et même s'il y a lieu de s'effondrer sous le constat de réalité, cette proposition donne l'impulsion de se relever, d'ouvrir les yeux et d'arrêter d'ignorer ce qui ne peut plus durer. C'est en levant l'omerta et en continuant le combat que peut-être un jour, en haut lieu, quelqu'un entendra enfin l'inconcevable et se mobilisera pour changer ça. Les innombrables victimes sont invisibilisées, la parole des enfants continue d'être niée, alors soyons les vecteurs de leur vérité.

**160 000 enfants, à 12h40 au théâtre des Lila's, 8 rue Londe (relâche le 15) 04 90 33 89 89**

## Festival Off d'Avignon 2024 : "160 000 enfants", la parole des victimes d'abus sexuels délivrée par trois comédiennes

La pédophilie vise les filles comme les garçons, entre et 8 et 14 ans, et est depuis longtemps éludée, hormis quelques affaires qui ont fait la une. Leurs mots sont dans le Off d'Avignon.

Article rédigé par [Jacky Bornet](#) / France Télévisions - Rédaction Culture / Publié le 11/07/2024

**Adapté de *160 000 enfants. Violences sexuelles et déni social* (Gallimard) d'Édouard Durand, interprété par trois comédiennes, les témoignages d'outrage aux enfants s'exposent face au public. Frontalement, Nacima Bekhtaoui, Cécile Morel et Isis Van Groeningen jettent le pavé dans la mare.**

La cause n'est pas si fréquemment évoquée. Le théâtre s'en empare et le Festival Off d'Avignon la met en avant jusqu'au 21 juillet au théâtre des Lila's.

### Choqué à vie

Juge et expert, spécialiste des conflits conjugaux, Édouard Durand s'est penché sur les dérives incestueuses, avec la publication en 2022 de *Défendre les enfants* (Seuil). La pièce adapte son second ouvrage publié en 2024 sur le sujet. Des pères, des mères, des fils, des filles confient les "tendresses" et gestes cachés, subis, enfouis au fond d'eux-mêmes, avec en bout de course un trauma.

Un choc à vie. Consciemment ou non, la découverte du sexe chez l'enfant par l'adulte ne peut avoir que des conséquences tragiques sur le reste de sa vie. Viol, attouchements, harcèlement, les "techniques" sont les mêmes avec les enfants qu'avec les adultes. L'âge de la maturité sexuelle est fixé en France à 15 ans. Dix ans est l'âge moyen des enfants victimes.

### Sobriété et précision

Choisissant une approche tripartite, les comédiennes interprètent les témoins qui relatent un vécu, une peine, une brisure. Le texte est clair sans être scandé et la sobriété ne minimise pas les faits. Qu'entend-on ? Des foyers, des gestes, des mots gentils, puis oppressants, comme ces mains qui fouillent en des lieux secrets, inconnus, tabous. Des flics "impréparés" concluent sans suite des témoignages qui les gênent ou surprennent. D'après le rapport de la Ciivise, 160 000 enfants sont victimes d'agressions sexuelles chaque année. En France, 6,7 millions de personnes déclarent avoir été victimes d'inceste, les filles étant majoritaires à 78%. Tristes et froides mathématiques qui suggèrent l'ampleur du désastre.

Début juillet, [une enquête de journalistes de Médiapart a recensé 77 cas](#) révélant des dysfonctionnements dans le sport français, chiffrant 276 victimes dans 28 sports différents, la grande majorité des victimes étant âgées de 15 ans maximum au moment des faits. Qu'il n'en soit plus ainsi.

**"160 000 enfants" D'après Édouard Durand**

**Du 2 au 21 juillet, 1h, relâche le 15 juillet / [Théâtre des Lila's](#) 8 rue Londe / 04 90 33 89 89**

# VIVANTMAG

## 160 000 ENFANTS

11 juil. 2024

Spectacle de l'association Millezames, vu le 11 juillet 2024 au Théâtre des Lila's à 12h40, dans le cadre du Festival d'Avignon 2024



**Auteur :** Edouard Durand

**Comédiennes :** Nacima Bekhtaoui, Cécile Morel, Isis Van Groeningen

**Mise en scène :** Cécile Morel

**Type de public :** Tout public (à partir de 14 ans)

**Genre :** théâtre citoyen, féminisme

**Durée :** 1 heure

*Trois chaises tournées vers le fond de scène. Trois voix se demandent : les violences sexuelles faites aux enfants, c'est quoi ? C'est possible ? Ça existe vraiment ? Une toile géante et un pinceau à la main pour peindre, sans couleurs, le déni social, collectif et structuré qui entoure ce sujet.*

160 000, ce sont le nombre d'enfants qui subissent des violences sexuelles chaque année. Soit un enfant toutes les trois minutes... Silence. Place à la gêne, à la sidération. Ça fait mal... Non ! Garder les yeux ouverts, car le pinceau est toujours levé.

5,5 millions, c'est le nombre de femmes et d'hommes qui ont vécu des violences sexuelles dans leur enfance. Les enfants ont grandi. Ils conservent toujours la trace, mais ils ont oublié que ceux qui les suivent "sont des gens très sérieux".

Prêtons-nous à un jeu. Cherchons à être aussi sérieux qu'eux lorsqu'ils demandent qu'on leur explique ce qui leur est arrivé : viol, inceste parental, agression sexuelle. Quelle différence ? De manière didactique, Nacima, Cécile et Isis prêtent leur voix à un plaidoyer écrit... Par un juge. La cohorte des gardiens du temple n'a qu'à bien se tenir : place à la présomption de la vérité après la présomption d'innocence.

Une fusion à trois voix pour transpercer la confusion du langage, interprétation sublime du glissement des mots entre les lèvres. On comprend tout, rien ne nous échappe. Les mots les plus durs ricochent malgré leur poids, dans notre tête. Les laisser faire effet pour chasser peu à peu la honte qui se resserre. Et accepter finalement leur présence avant de les renvoyer tel un écho hors les murs du théâtre.

Trois comédiennes sublimes pour faire passer un message. À nous de prendre le relais.

Loïs Belles

**Au théâtre des Lila's, dans le Off d'Avignon, jusqu'au 21 juillet, trois comédiennes s'emparent du texte du juge des enfants, «160 000 ENFANTS. Violences sexuelles et déni social» paru en février (Tracts Gallimard). Dans ce court essai, il exhorte à l'écoute de la parole des victimes sans arrière-pensée, un préalable non négociable de la protection de l'enfance, selon lui, afin de sortir d'un « déni social ».**

Parole des enfants pas crue, «déni social», les mécanismes à l'oeuvre dans la perpétuation des violences sexuelles faites aux enfants, dénoncés par le juge Edouard Durand, ancien co-dirigeant de la commission sur l'inceste, ont trouvé une traduction sur scène à Avignon. «*Chaque année, 160.000 enfants subissent des violences sexuelles*», lancent les actrices. Puis marquent une pause. Puis reprennent. Ce nombre figurait dans les premières conclusions de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise) livrées en novembre après trois ans de travaux.

Dialogues, monologues, chants... Sur le plateau sans décor, par une construction à trois voix mêlant plusieurs tonalités comme autant de points de vue, les comédiennes décortiquent le «*crime spécifique*» que constitue l'inceste et son «*coût monumental*». Ici la souffrance des victimes et de leurs proches, là, la «*perte de confiance dans le contrat social et dans la loi*», ou encore les «*9,7 milliards d'euros chaque année pour les dépenses publiques*».

Puis exposent les raisons de sa persistance : les enfants accusés de mentir, les proches – souvent les mères – à qui l'on reproche de manipuler leur enfant lorsqu'il s'agit de témoigner devant la justice, les «*70% de plaintes classées sans suite*». Et plus largement, «*le pouvoir*» et «*la perpétuation d'un système de domination*» et «*la présomption d'innocence improprement invoquée*».

«*Ce qui m'a intéressé, c'est le sous-texte, 'le déni social'*», explique Cécile Morel, metteuse en scène et l'une des trois comédiennes (aux côtés d'Isis Van Groeningen et de Nacima Bekhtaoui), qui a eu envie d'adapter ce texte après avoir entendu une lecture par le juge.

## Mieux partager

«*Je trouve ça très bien que les victimes survivantes parlent. Mais j'aimerais qu'on se place au-dessus et qu'on se demande comment réfléchir tous ensemble, pour comprendre ce qui fait que la justice est si peu efficace par exemple*». Afin de montrer que c'est «*un problème qui concerne tout le monde*», ajoute la comédienne qui se réjouit que «*certaines choses dans l'éducation, dans notre comportement, soient en train de changer* ».

Chaque jour à Avignon, le débat se poursuit sur la place attenante au théâtre, avec des membres d'associations ou collectifs. «*Plaider la cause*» des victimes d'inceste «*est ultra compliqué*», témoigne Catherine Delahaye, du collectif «*Soutien Ciivise*», après avoir assisté à la pièce. «*La culture est une bonne façon de pouvoir encore mieux partager la parole pour qu'elle devienne collective et nous aide tous*», ajoute-t-elle.

Karine Perret © Agence France-Presse

**160.000 ENFANTS** d'après le texte du juge **Edouard Durand**  
Adaptation et mise en scène **Cécile Morel**  
Avec **Nacima Bekhtaoui, Cécile Morel, Isis Van Groeningen**

*Festival Off d'Avignon 2024 / Théâtre des Lila's  
du 2 au 21 juillet, à 12h40 (relâche les lundis)*

## « 160 000 Enfants » par Cécile Morel

3 Juil 2024

**Cécile Morel s'est emparé du court texte du juge Durand pour en rendre témoignage. Car il est nécessaire de le dire et le répéter. Le geste est pur et vertueux.**

Le juge Édouard Durand a dirigé les travaux de la C.I.I.V.I.S.E. (Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants) pendant trois ans avant de s'en voir retirer la charge. Dans un court essai intitulé *160 000 Enfants. Violences sexuelles et déni social*, il rappelle l'urgence absolue de protéger les enfants victimes d'inceste et de violences sexuelles.

---

[Cécile Morel](#) s'est emparé du texte et de la mission suprême de le transmettre. Le propos est terrible. L'interdit universel n'est pas de violer les enfants. Il est d'en parler. La parole des victimes doit être entendue sans arrière-pensée ; c'est là que tout commence, le premier geste non négociable de la protection de l'enfance.

*Il n'est pas question de provoquer le public : nous sommes là pour réfléchir, ressentir, comprendre, avancer. Nous sommes au-delà de l'injonction de la « parole libérée » car il s'agit ici d'écouter. Cécile Morel*

Le texte, on l'aura compris, est rude. Il y a on le sait, un écueil. Une hyper idéalisation du système judiciaire lui reproche dans un drôle de paradoxe de ne pas dire la vérité. La vérité judiciaire devrait être *la* vérité. La présomption d'innocence est écrasée au nom du *On vous croit*. Or, la vérité est ailleurs entre le tribunal qui énonce la vérité de la cité et l'élaboration de chaque victime qui s'occupe de sa propre vérité. Juger a priori ne sera jamais juger.

Cécile Morel a préféré conserver la partie qui valut à son auteur d'être évincé par le gouvernement, parce qu'elle veut rendre compte du cri du cœur de celui qui a recueilli des milliers de témoignages. Car ce cri est aussi vérité.

Le geste théâtral de l'artiste est puissant. Dans une chorégraphie à trois comédiennes, elle saisit notre attention. Elle parvient à extraire toutes les émotions et les dilemmes du texte du juge. Le moment est puissant et totalement indispensable.

---

du 2 au 21 juillet relâche les 8, 15 juillet. 12h40 durée 1h au LILA'S (THÉÂTRE DES)

---

**160 000 Enfants** d'après Edouard Durand

Artistes interprètes : Nacima BEKHTAOUI, Cécile MOREL, Isis VAN GROENINGEN

Collaboratrices artistique : Marie Heck-Mosser, Marie Cécile Lucas

Créateur lumière : Antoine Longere

Metteuse en scène : Cécile MOREL.

vu le 2 juillet 2024 au Théâtre des lila's / David Rofé-Sarfati

30 juin 2024

**160 000 ENFANTS / Théâtre des Lila's du 2 au 21 juillet à 12h40**

**Texte d'Edouard Durand, mis en scène par Cécile Morel et interprété par Nacima Bekhtaoui, Cécile Morel, Isis Van Groeningen.**

Le spectacle s'appelle 160 000 enfants. Il aurait mérité que soit ajouté un point d'exclamation après "enfants" car ce chiffre sidérant correspond au nombre d'enfants, parfois à peine ou pas du tout encore des enfants, qui sont victimes d'incestes et de violences sexuelles chaque année en France.

C'est le juge Edouard Durand qui a écrit le texte qui sert de base au travail de Cécile Morel, par ailleurs une des trois intervenantes sur scène. Elle a adapté le texte du juge, lui donne à l'aide de deux excellentes comédiennes, Nacima Bekhtaoui et Isis Van Groeningen, la puissance de voix en colère devant de tels faits.

L'article du juge Durand est paru dans la collection "Tracts" de Gallimard et cela permet de qualifier la nature de ce qu'on va voir et entendre pendant presque une heure : du théâtre "Tract". Cécile Morel a envie de faire savoir. Certes, l'essentiel du public risque d'être des spectateurs citoyens déjà convaincus de la réalité sordide mais incontestable de ce qui est clamé dans "160 000 enfants". Peut-être les trois femmes, on le souhaite, réussiront-elles à amplifier le discours du juge Durand qui a dirigé la C.I.V.I.S.E (Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants).

Quand on est déjà au stade où l'on est convaincu, vient le temps de se poser la question essentielle : "Que faire ?". Il est impossible d'entendre le trio aligner les récits, égrener les statistiques, répéter sans cesse qu'il y a urgence à agir et simplement, in fine, les applaudir.

Ce genre de théâtre coup de poing, variante active de ce "Théâtre documentaire" qui se contente de montrer et de démontrer des faits sur des sujets d'actualité, mérite d'être accompagné de débats et d'interventions, afin que toutes les bonnes volontés puissent être sollicitées. Ce sera aussi l'intérêt de "160 000" enfants d'éveiller des consciences. Il faut aussi dire clairement que la plupart des agresseurs, pour ne pas dire la presque totalité, appartient à la gente masculine. C'est donc aussi un combat féministe que suscite le texte du juge Durand et qui ne doit pas rester l'apanage du clan des victimes. Un pas majeur sera forcément franchi quand les hommes pourront eux aussi s'impliquer dans la démarche pionnière des trois femmes sur scène.

Leur spectacle ne fait que commencer, il est essentiel qu'il ait le retentissement qu'il mérite pour atteindre toutes les cibles qu'il vise avec ambition et courage.

Philippe Person



Nadine Eid / 11 juil. 24 / 4 min de lecture

## 160 000 Enfants, violences sexuelles et déni social

*Théâtre des Lila's 8 rue Londe Avignon du 2 au 21 juillet 2024 à 12h40*

Elles sont trois à porter une parole et des mots difficilement audibles, ceux qu'on ne devrait même pas imaginer pouvoir correspondre à une réalité, tout au plus envisageable dans une fiction évoquant des atrocités insoutenables.

Au secours !

**Nacima Bekhtaoui, Cécile Morel et Isis Van Groeningen**, sans faiblir ni faillir, prononcent les mots de ce qui chaque jour, est infligé sexuellement par des adultes à des enfants. 160 000 enfants par an sont sexuellement abusés en France. Le constat est effroyable, les victimes sont forcément là sous nos yeux, les pourcentages sont imparables et nous placent face à un constat irréfutable. Dans chaque famille élargie aux cousins, il y a des abusées/és, des abuseurs. Quelque soit le milieu social et culturel, des crimes sexuels sont perpétrés sur des enfants, des bébés et nul ne peut l'ignorer ni le contester. La mise en scène de **Cécile Morel** est des plus concertée. Alertes et très centrées sur les trois personnages, elle les caractérise par l'âge, le comportement et semble-t-il leur milieu social, balayant ainsi l'universalité d'un discours unanime, à partager et à défendre.

Souvent, « tout le monde le savait » et aurait pu intervenir, dénoncer, parler pour révéler et stopper les agressions. Néanmoins, les rouages psychologiques de la clairvoyance sont obscurcis et occultés parfois par l'aspect inconcevable de l'acte criminel sur les bébés et jeunes enfants, toujours par le phénomène du déni. Il va s'agir ici de le malmener, de faire en sorte de le dévoyer, de l'acculer à l'émergence. Déjà il nous faut dépoussiérer la pudibonderie qui consiste à utiliser, en les édulcorant, des termes à haute connotation sexuelle. Car c'est là en effet que résulte une des difficultés majeures pour parler des violences sexuelles sur enfants. L'adjectif fait impropriété, il n'est pas question ici de sexualité, cela concerne des crimes concernant des pratiques d'abus des parties génitales ou des zones afférentes à l'excitation sexuelle des adultes agresseurs. Les trois comédiennes nomment ces pratiques tant entendues par le juge Edouard Durand.

L'énumération détaillée des sévices et tortures infligées aux enfants, parfois les leurs, travaillent à déconstruire les mécanismes du déni qui jouent à plein dans nos sociétés patriarcales. Dire et nommer précisément c'est refuser de dire que ça ne peut exister, c'est affirmer et réaffirmer l'existence des crimes faits à l'enfance. C'est aussi prendre le risque de bousculer l'idéologie masculine des dominants pourvus d'un pénis fréquemment criminel. 160 000 enfants ! Très peu, sont abusés par des femmes, et si c'est le cas, elles le font en complicité avec le mâle dominant, le pénis violeur.

Après avoir parcouru, en les nommant les pratiques de viol, nos comédiennes abordent le traitement du problème en s'attachant à la manière dont la parole des victimes va être ouïe. C'est à ce niveau là que réside l'échec des lois promulguées pour les entendre.

Comme le pénis du père, frère, cousin, oncle, grand-père, grand-oncle, voisin, enseignant, éducateur, prêtre... est l'agresseur, l'enfant agressé va se confier très logiquement à sa mère. Pour elle, presque toujours, la révélation est cataclysmique. Parfois, elle risque de demander à l'enfant d'oublier, comme si cela était possible volontairement. L'enfant perd alors confiance en l'adulte et sa souffrance le conduit au refoulement et à ses conséquences. Sa demande est contingentée par des considérations d'ordre pratique, matériel, économique et intra familial. Si celle-ci protège son enfant, elle va spontanément l'inviter à parler aux policiers ou aux gendarmes pour que cesse l'agression et que l'agresseur soit mis en responsabilité, face à son acte. Or, lorsque l'enfant se confie, on lui demande qui l'a conseillé de parler. La maman est alors suspectée précisément, pour cette raison de manipulation et les dires de l'enfant sont discrédités.

Si les lois existent et si les chiffres parlent néanmoins de leur inefficacité c'est que précisément, il y a un dysfonctionnement dans l'application de ces lois.

L'enfant ne ment pas en inventant des abus. De très rares cas médiatisés à outrance ou sujets de films tendancieux, ont fait état d'exception et toujours, il s'agissait d'adolescents qui déjouaient le noeud gordien de graves conflits familiaux. L'enfant n'invente pas des tortures car ce ne sont pas des actes sexuels abusifs mais bien des tortures du point de vue de la victime et des actes sexuels spéciaux du point de vue du pervers pédocriminel.

Les dégâts causés par les traumatismes sont irréversibles et les comédiennes évoquent avec courage ce qui dérange, fait tabou, renvoie à l'inceste. Il est à noter que, pour elles il ne s'agit pas d'être des personnages fictifs mais des porte-voix, des éveilleuses de conscience et elles le font avec une formidable efficacité. Leur détermination est palpable et elles parviennent à transmettre leur énergie de combattantes au public qui en sortant se sent investi d'un devoir d'agir et de colporter les informations mémorisées.

- Restituons aux mots leurs sens et à la parole son dessein, celui d'exprimer le plus justement possible.

- Donnons foi, par mesure de protection absolue, à la parole des victimes et ainsi plaçons l'agresseur devant sa responsabilité, celle d'infirmier sa culpabilité ou de l'assumer.

Il y va de notre fiabilité d'adultes responsables de protéger les enfants en danger.

Diffuser sans relâche les chiffres aussi effarants qu'incontestables, adapter à la spécificité des crimes une qualification idoine et bannir l'adjectif sexuel qui connote le crime à un acte naturel voire vital, permet de limiter la propension au déni et partant d'oeuvrer à sa résolution.

**A voir absolument.**

Nadine Eid

d'après le texte du juge **Edouard Durand**

adaptation et mise en scène **Cécile Morel**

avec **Nacima Bekhtaoui, Cécile Morel, Isis Van Groeningen**

Création pour le FestivalOff Avignon 2024

# L'Orient Le Jour

## Sur les planches d'Avignon, le manifeste du juge Edouard Durand sur l'inceste

Dialogues, monologues, chants... Sur le plateau sans décor, trois comédiennes décortiquent le « crime spécifique » que constitue l'inceste et son « coût monumental ».

AFP / le 05 juillet 2024 à 20h46



Cécile Morel, metteuse en scène et l'une des trois comédiennes de « 160000 ENFANTS, violences sexuelles et déni social »

---

Parole des enfants pas crue, « déni social », les mécanismes à l'œuvre dans la perpétuation des violences sexuelles faites aux enfants, dénoncés par le juge Édouard Durand, ancien codirigeant de la commission sur l'inceste, ont trouvé une traduction sur scène à Avignon.

Dans la salle confidentielle du théâtre des Lila's, au Off d'Avignon, jusqu'au 21 juillet, trois comédiennes s'emparent du texte du juge des enfants, « 160 000 enfants. Violences sexuelles et déni social » paru en février 2024 (Tracts Gallimard).

Dans ce court essai, il exhorte à l'écoute de la parole des victimes sans arrière-pensée, un préalable non négociable de la protection de l'enfance, selon lui, afin de sortir d'un « déni social ».

« Chaque année, 160 000 enfants subissent des violences sexuelles », lancent les actrices. Puis marquent une pause. Puis reprennent. Ce nombre figurait dans les premières conclusions de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise) livrées en novembre après trois ans de travaux.

Dialogues, monologues, chants... sur le plateau sans décor, par une construction à trois voix mêlant plusieurs tonalités comme autant de points de vue, les comédiennes décortiquent le « crime spécifique » que constitue l'inceste et son « coût monumental ». Ici la souffrance des victimes et de leurs proches, là « la perte de confiance dans le contrat social et dans la loi », ou encore les « 9,7 milliards d'euros chaque année pour les dépenses publiques ».

Puis exposent les raisons de sa persistance : les enfants accusés de mentir, les proches – souvent les mères – à qui l'on reproche de manipuler leur enfant lorsqu'il s'agit de témoigner devant la justice, les « 70 % de plaintes classées sans suite ». Et plus largement, « le pouvoir et la perpétuation d'un système de domination » et « la présomption d'innocence improprement invoquée ».

### **Mieux partager**

« Ce qui m'a intéressée, c'est le sous-texte, le déni social », affirme Cécile Morel, metteuse en scène et l'une des trois comédiennes (aux côtés d'Isis Van Groeningen et de Nacima Bekhtaoui), qui a eu envie d'adapter ce texte après avoir entendu une lecture par le juge. « Je trouve ça très bien que les victimes survivantes parlent. Mais j'aimerais qu'on se place au-dessus et qu'on se demande comment réfléchir tous ensemble pour comprendre ce qui fait que la justice est si peu efficace, par exemple », poursuit-elle.

Afin de montrer que c'est « un problème qui concerne tout le monde », ajoute la comédienne qui se réjouit que « certaines choses dans l'éducation, dans notre comportement, soient en train de changer ».

# News·dayFR

## Sur les planches d'Avignon, le manifeste du juge Edouard Durand sur l'inceste – .

[Karen Local New](#)

Paroles d'enfants non crues, « déni social », les mécanismes à l'oeuvre dans la perpétuation des violences sexuelles sur les enfants, dénoncés par le juge Édouard Durand, ancien codirecteur de la commission sur l'inceste, ont trouvé une traduction sur scène à Avignon.

Dans la salle confidentielle du Théâtre des Lila's, dans le Off d'Avignon, jusqu'au 21 juillet, trois comédiennes s'attaquent au texte du juge des enfants, « 160 000 enfants. Violences sexuelles et déni social » paru en février 2024 (Tracts Gallimard).

Dans ce court essai, il nous exhorte à écouter la parole des victimes sans arrière-pensées, condition non négociable de la protection de l'enfance, selon lui, pour échapper au « déni social ».

« Chaque année, 160 000 enfants sont victimes d'abus sexuels », affirment les actrices. Puis une pause. Puis une reprise. Ce chiffre figurait dans les premières conclusions de la Commission indépendante sur l'inceste et les abus sexuels sur les enfants (Ciivise), rendues en novembre après trois ans de travail.

Dialogues, monologues, chansons... sur une scène sans décor, à travers une construction à trois voix mêlant plusieurs tons comme autant de points de vue, les comédiennes décortiquent le « crime spécifique » que constitue l'inceste et son « coût monumental ». Ici la souffrance des victimes et de leurs proches, là « la perte de confiance dans le contrat social et dans la loi », ou encore les « 9,7 milliards d'euros chaque année de dépenses publiques ».

Elles expliquent ensuite les raisons de sa persistance : les enfants accusés de mentir, les proches – souvent les mères – accusés de manipuler leur enfant au moment de témoigner devant le tribunal, les « 70 % de plaintes classées sans suite ». Et plus largement, « le pouvoir et la perpétuation d'un système de domination » et « la présomption d'innocence abusivement invoquée ».

### Mieux partager

« Ce qui m'intéressait, c'était le sous-titre, le déni social », explique Cécile Morel, metteuse en scène et l'une des trois comédiennes (aux côtés d'Isis Van Groeningen et de Nacima Bekhtaoui), qui a souhaité adapter ce texte après avoir entendu une lecture du juge. « Je trouve ça formidable que les victimes survivantes prennent la parole. Mais j'aimerais qu'on regarde au-delà et qu'on se demande comment on peut réfléchir tous ensemble pour comprendre ce qui rend la justice si inefficace, par exemple », poursuit-elle.

Chaque jour à Avignon, le débat continue sur la place à côté du théâtre, avec des membres d'associations ou de collectifs. « Défendre la cause » des victimes d'inceste « est extrêmement compliqué », confie Catherine Delahaye, du collectif Soutien Ciivise, après avoir assisté à la pièce. « La culture est un bon moyen de pouvoir encore mieux partager la parole pour qu'elle devienne collective et nous aide tous », ajoute-t-elle.